

Ecrit par Echo du Mardi le 1 juillet 2022

Dépôt de brevet : l'Université d'Avignon dans le top 15 régional



Avec 6 demandes de brevets, <u>l'Université d'Avignon</u> figure en 6^e position au nombre de brevets déposés auprès de <u>l'Inpi</u> dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021. L'établissement d'enseignement supérieur de la cité des papes est précédé par STMicroelectonics (63 demandes de brevets), Amadeus (60), Airbus (53), Aix-Marseille université (21) et l'Ecole centrale de Marseille (7).

Dans ce top 15 en région Sud, on dénombre 5 grandes entreprises, 3 ETI (Entreprise de taille intermédiaire), 4 PME et 3 établissements d'enseignement supérieur (voir graphique ci-dessous).

Au total, 517 demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021 proviennent de déposants français ayant une adresse en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parmi eux, 403 sont issues de personnes morales, soit 3,4% des demandes de brevets publiées émanant de personnes morales françaises (ayant une adresse en

18 décembre 2025 | Dépôt de brevet : l'Université d'Avignon dans le top 15 régional



Ecrit par Echo du Mardi le 1 juillet 2022

France).